

DEC162550DR11

Décision portant nomination de M. Hugues BONNET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5250 intitulée DCM

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n°82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte UMR 5250 intitulée DCM, pour une durée de cinq ans, et nommant M. Serge COSNIER, en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 9 décembre 2016;

Considérant que M. Hugues BONNET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 28 avril et 5, 19 mai 2015 ainsi que 8 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2015 à mars 2016) et une formation Manipulation bouteilles de gaz le 11 octobre 2016,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Hugues BONNET, IE2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5250 intitulée DCM à compter du 9 décembre 2016;

M. Hugues BONNET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

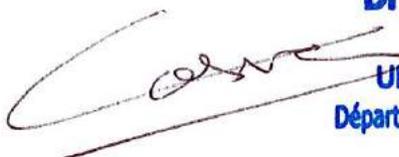
Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Hugues BONNET est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

.../...

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 12 décembre 2016

Le directeur de l'unité



Dr Serge COSNIER
Directeur
UMR CNRS/UGA 5250
Département de Chimie Moléculaire

Visa du délégué régional du CNRS


Déléguée régionale par intérim
Karine ARGENTO

Visa du président de l'Université


Pour la Présidence
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Piret